Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 6 Moharem 1442
25 Août 2020

N° 60

36ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1846**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1847**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1852**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1853**
Convocations
Sociétés anonymes **1864**
Autres sociétés **1866**
Divers
Avis au public..... **1866**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Notice d'information

(Article 164 du CSC)

Société HistorIAR

Société anonyme

Au capital de 60 000 dinars

Identifiant Unique : 1633576 P

Siège social : Cercle des bureaux, App B.1.1.2 - Centre Urbain Nord - Tunis

Suivant acte sous seing privé en date du 27 décembre 2019 enregistré à la recette des finances Charguia en date du 16 juillet 2020, sous le n°20704790, quittance n°081306, il a été décidé l'augmentation du capital de la société :

Dénomination sociale : HistorIAR

Siège social : Cercle des bureaux, App B.1 .1 .2 - Centre Urbain Nord - Tunis

Forme de la société : Société Anonyme

Objet social : Activités Informatiques

Durée : 99 années, sauf les cas de dissolution anticipée ou de prorogation.

Montant de l'augmentation du capital social :

Le capital de la société sera augmenté de dix mille cinq cent quatre-vingt-dix dinars (10 590 dinars) en numéraires à souscrire et à libérer immédiatement par un nouvel actionnaire et la renonciation par les anciens actionnaires à leur droit préférentiel de souscription.

Nombre d'actions à souscrire :

La souscription de 1059 actions d'une valeur nominale de 10 dinars pour un montant total de 10590 dinars est réservée au nouvel actionnaire «Capital' Act Seed Fund».

Délai de souscription : Quinze jours à partir de la date de publication de la présente dans le journal officiel de la République Tunisienne avec clôture anticipée si l'augmentation a été bouclée.

Compte indisponible : Compte indisponible ouvert à la banque QNB sous le numéro 2300 11 00 1 005 21 20 0190.

Procés Verbale : déposé au registre national des entreprise sous le n°AC01118220 en date du 21/07/2020.

2020R01881SANB2

Notice d'information

Augmentation de capital

(Conformément à l'article 164 du code des sociétés commerciales)

CLINIQUE INTERNATIONALE DU SUD

SA au capital de 3.409.900,000 DT

Immeuble n°3, appartement 324, Cité CNRPS Tataouine 3263

Identifiant unique : 1358788N

Dénomination : Clinique internationale du sud, SA

Forme juridique : SA

Objet social : Services de santé et de soins multidisciplinaires.

Durée : 99 ans,

Dépôt : Une copie du procès-verbal de l'AGE du 30 Janvier 2020 au Registre national des Entreprises le 14 Août 2020 sous le n°202063231

Montant de l'augmentation : 3.200.000,00 dinars.

Nombre des actions à souscrire : 32 000 actions de 100 dinars chacune.

Délais de souscription : 3 mois à partir de la parution de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Augmentation de capital avec renonciation au droit préférentiel de souscription, réservée aux investisseurs suivants : le fonds FCPR Croissance représenté par la CDC Gestion et la SODIT SICAR par la création et l'émission de nouvelles actions ordinaires à souscrire en numéraire.

2020X01052SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société La rose des sables

Société à responsabilité limitée

Capital : 1.000.000 dinars

Siège social : Sis à l'Immeuble d'Alkarama Holding 3ème étage Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 07142888

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 21 juillet 2020, enregistré à la recette des finances du Lac Tunis le 22 juillet 2020 sous le n°20703763 quittance n°M052545, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 14 août 2020 dossier 202063228. Il a été décidé de transférer le siège de la société de rue de la bourse à l'Immeuble lys bureau n°3 les Berges du Lac 1053 Tunis sis à l'Immeuble d'Alkarama Holding 3ème étage Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi Les Berges du Lac 1053 Tunis.

2020R01897SRLB2

Sté GUSTO ITALIA

SARL au Capital 15 000 dinars

Avenue Dag Hammarskjold Hammamet

MF : 1396371/D/N/M/000

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 18-4-2018 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 23-4-2018 sous le n°18501903 quittance n°M052109 dont deux exemplaires ont été déposés au tribunal de première instance de Grombalia en date du 14-5-2018 sous le n°201824912, a été décidé :

- Dissolution de la société et la nomination de la gérante madame Samia Arfaoui comme liquidatrice.

2020R01900SRLB2

Sté XPERT-MECA

Identifiant unique : 1351971E

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 9 juin 2020, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés

à Sousse, le 8 juillet 2020, n° de quittance M001623, n° d'enregistrement 20501480, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises de Sousse en date du 14 août 2020 sous le numéro 202063392, il a été décidé ce qui suit :

- Changement du régime d'investissement de la société de «partiellement exportateur» à «totalement exportateur»

- Approbation des états financiers et affectation des résultats des exercices 2014, 2015, 2016, 2017, 2018

- Augmentation de capital de 1.000 DT à 171.000 DT par incorporation de réserves

- Changement corrélatif de statuts

- Désignation de l'expert comptable Mr Amine Jegham, en qualité de commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2019-2020-2021.

2020S00813SRLB2

Sté MIAMI DE SPORTS ET LOISIRS

SARL au capital de 222.000 dinars

Rte Sidi Mansour km 3 - Sfax

MF : 1106182N/A/M/000

Suite au procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 5/8/2020 enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax sous le n°20702264 quittance M060190 en date du 11/8/2020 il a été décidé ce qui suit : Nomination de Mr Zoubeir Ben Salah en tant que nouveau gérant de la société pour une période indéterminée qui bénéficie des pouvoirs absolus.

2020X01043SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette sous le n°20203363 quittance 62441 Mourad Gamra a vendu la totalité du fonds de commerce sis à 09 rue Houssin Bouzayene Kram Est à Houssem Hassad demeurant à rue Ibn Charaf Korba Nabeul. Les oppositions se feront à l'adresse de maître Ben Boubaker Mohamed Naceur, Avocat à la cour d'appel, ayant son étude à Tunis, Rue de la Feuille d'Erable résidence «FARAH LAKE», Escalier A 3ème étage bureau A-3-1, Lac II Tunis dans les délais légaux.

2020T00755FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon le contrat enregistré à la recette des finances de Djerba le 7/8/2020 n° de quittance M059886 n° d'enregistrement 20202380 a vendu Mr Issam El Fidha à Mr Sadok Gabsi, la totalité du fonds de commerce avec tout ses éléments matériels et moraux exploité au local Situé à Houmt Souk Djerba rue Taha Hussein destiné à toute activité commerciale connu actuellement par Restaurant - Pizzeria "LESQUINA".

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse sus-indiquée dans les 20 jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Le Temps en date du 12/8/2020.

2020R01877FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing enregistré à la recette des finances d'El Yesminet le 14/8/2020 quittance n° M030339 enregistrement 20201419 Mr Khaled Abidi a vendu la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à la Route Mornag Klm 7 Al Yasminet Nlle. Médina Ben Arous exploité en commerce de tous type de fast-food à Mme. Meriam Allani

Les créanciers doivent faire oppositions chez l'Avocat Abdelhafidh Zouaoui à son bureau sis IMM. Ayoub 11 Rue Essourour Fondeck Choucha Mégrine Ben Arous dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans le Journal Le Quotidien le 18/8/2020.

2020R01880FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances les Berges du Lac le 10/8/2020 sous le n°20204179, quit. n°M056251. La société ROAR a cédé à Zina Ben Mabrouk le fonds de commerce exploité restaurant Fast Food au local sis au RDC Résidence LAKEO, passage Lac Maracaibo, les Berges du Lac 1, Tunis, et enregistré au registre national des entreprises sous le n°1568627P.

Les oppositions seront faites auprès de l'acheteuse demeurant au 24 rue Ahmed Amine, France ville, El Omrane, Tunis, dans le délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal «Echourouk» du 19/8/2020.

2020R01885FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 10 Mars 2020 enregistré à la recette des finances Yasminette le 15 mai 2020 quittance M016687, Enregistrernent 20200736 Mr Abd Majid Nahdi cin 00625734, domicilié à résidence n°1 rue de la mosquée Ben Arous a vendu à Samir Nefzi cin 05042134 domicilié à n°42 rue Gammart Yasminet Ben Arous l'intégralité du fonds de commerce objet Salon de Thé situé à 24 résidence Kacemi Km 8 Yasminet Ben Arous.

Les oppositions seront acceptées à l'adresse de local du fonds de commerce situé à 24 résidence Kacemi Km 8 Yasminet Ben Arous et cela dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au Jort.

Cette vente est publiée à Assabah du 18/8/2020.

2020R01893FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé avec signature légalisée à la commune d'El Yasminet Ben Arous le 10/8/2020 et enregistré à la recette des finances de boumhel le 11/8/2020 sous n°M034713 et reçu n°20201663, Mr Imed Dhiflaoui titulaire de la CIN 02065297 délivrée le 7/7/2007 à Tunis domicilié à 7 Rue Mongi Slim Hammam-Lif Ben Arous a vendu et cédé à la société El Fath pour matériaux de construction, SARL registre de commerce n°B157201998 Matricule fiscal n°R0620152 siège social, Route de Mornag km 8 Yasminet, Ben Arous et actuellement Avenue Hédi Nwira 2063 Yasminet, Ben Arous la totalité du fonds de commerce situé au bord de l'avenue Bassatine Boumhel, le dit fonds destiné au commerce de l'école ou lycée libre, crèche, jardin d'enfants, Garderie, crèche, jardin d'enfants, Garderie, avec tous les éléments matériels et morals, la clientèle, l'achalandage, le nom commercial, le droit au bail.

Les oppositions se font à l'acquéreuse, société El Fath pour les matériaux de construction, à son adresse Route Mornag Km 8, Yassminet, actuellement Avenue Hédi Nwira, Yassminet Ben Arous et ce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication au journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette publication a été publiée au journal Elsahafa du 19/8/2020.

2020R01894FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date de 10/8/2020 enregistré à la recette des finances Morneg en date le 18/8/2020 quittance n°M033511, enregistrement n°20201312, Mr Dhahbi Talbi titulaire de la CIN n°05807638 a vendu à Mr Abdellatif Adrani titulaire de la CIN n°05860219, Mr Adel Adrani titulaire de la CIN n°05843962 et Mr Guaddoura Adrani titulaire de la CIN n°05903125 tout son fonds de commerce destiné pour une boulangerie, sis à 58 rue Taieb Mhiri Mornèg Ben Arous, avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront déposées au cabinet du maître Alibi Ayed avocat auprès de la cour d'appel, Résidence jardins El Mourouj Bloc B App-22 Ben Arous, dans un délai de 20 jours à partir de la date de publication de la vente au journal officiel où a été mis un duplicata du contrat de vente original.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien «Chourouk» du 22/8/2020.

2020R01896FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 10 août 2020 enregistré à la recette des finances de Bizerte quittance MO48887 et n° d'enregistrement 20203337 en date 12 août 2020 Mr Ferjani Abdessalem vend et cède à Mr Ben Mesbah Youssef la totalité du fonds de commerce salon de Thé exploité dans le local sis à Route Nadhour Bizerte 7000.

Les oppositions seront reçues dans les délais légaux 20 jours à partir de la date de la publication au JORT entre les mains de maître Mongi Ben Hassene sis à 26 rue Mohamed Rejiba Bizerte 7000.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Le Quotidien" et "El Chorouk" de 15/8/2020.

2020R01898FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 18/7/2016, enregistré à la recette des finances de Menzel Bouzelfa le 18/7/2016, sous le n°16200810 quittance n°M020010 Mr Wassim Gabssi, titulaire de la C.I.N n°06487116 demeurant à cité route Essahel Béni Khalled, a vendu à Mr Bilel Abdelaoui, titulaire de la C.I.N n°06439502 demeurant à Ecole Primaire Ettahrir Béni Khalled, la totalité du fonds de commerce à usage vente GSM et Accessoires, sis à n°02 Place 20 Mars Menzel Bouzelfa. Les oppositions seront acceptées chez l'Avocat Maître Karima Lamssi sis à rue des Agrumes Béni Khalled.

Cette annonce a été publiée au journal La Presse le 19/8/2020.

2020R01899FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Mme Chiraz Hidouri, a vendu et cédé la totalité du fonds de commerce du local M33 sis au rez-de-chaussée de l'immeuble n°7 Cité CNRPS sis avenue du combattant suprême à Monastir à Mr Atef Bannour selon acte de vente en date du 10/8/2020, enregistré à la recette des finances de Monastir le 11/8/2020, sous n°20203417 Quittance M039972.

Les oppositions se font entre les mains des vendeurs au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00817FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Aux termes d'un acte sous seing privé, eu date du 23/7/2020, enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse (reçu n°MO35049 enregistrement n°20201418), Mr Sami Ben Mohamed Krayem titulaire de la CIN n°02946293, a cédé à Mr Illyés Ben Mohamed Mègudich titulaire de la CIN n° 08425647, un fonds de commerce d'un café enregistré au registre National des Entreprises identifiant unique n°0826999y, sis et exploité à la

Rue Monji Slim Sousse, comprenant les éléments corporels et incorporels, au prix de soixante dix mille Dinars.

Les oppositions seront reçues au bureau de Maître Ben Hamouda Sami Avocat à la cour de cassation Rue Hmida Jerbi «Immeuble Dahmoul» Sousse dans les 20 jours des publications légales de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

2020S00819FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat sous seing privé en date de 29/6/2020 enregistré à la recette de finances de Ghomrassen Tataouine le 29/6/2020 quittance n°M007077 enregistrement sous le n°20200169 Mr Mouhamed Ben Ebrahim Zammouri Titulaire de C.I.N n°00665372 délivrée à Tunis le 29/9/1999 a vendu le fonds de commerce à l'avenue Taieb Elmhiri Ghomrasen Tataouine à Mr Adel Ben Mouhemed Triki titulaire de C.I.N 05082843 délivrée à Tunis le 31/8/2007.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de vendeur à l'adresse du fonds de commerce déjà mentionnée durant les 20 jours suivant la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié le 9 juillet 2020 au journal "El Chourouk".

2020X01028FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Zagdhan Mourad

Avocat à la cour de cassation

Fax/Tel : 74.299.685

Par un acte sous seing privé daté le 30/01/2020 enregistré à la recette des finances Abou Elkacem Chebbi Sfax sous numéro 20200748 madame Mhiri Salma dont le numéro de sa C.I.N 05341312 a vendu à Monsieur Ben Brayek Fradj dont le numéro de sa C.I.N 08796681 la totalité du fonds de commerce sis à avenue Marché - Al Omran n°10 Sfax.

Toutes oppositions peuvent être faites dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis entre les mains de Mhiri Salma,

Cet avis a été publié au journal «le Temps» du 17/8/2020 et au journal «Essabeh» du 17/8/2020.

2020X01033FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Maître Zagdhan Mourad

Avocat à la cour de cassation

Fax/Tel : 74.299.685

Par un acte sous seing privé daté le 10/8/2020 enregistré à la recette des finances de la Route el Ain Sfax sous numéro 20201271 Madame Hammemi Lobna dont le numéro de sa C.I.N 05373814 a vendu à Madame Belhssan Souad dont le numéro de sa C.I.N 01236908 la totalité du fonds de commerce sis à la Route el Ain km 5.5 et cité el Bahri Sfax.

Toutes oppositions peuvent être faites dans le délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis entre les mains de Hammemi Lobna.

Cet avis a été publié au journal «le Temps» du 17/8/2020 et au journal «Essabeh» du 17/8/2020.

2020X01034FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé daté du 5/8/2020 enregistré à la recette des finances Habib Bourguiba Sfax le 7/8/2020 sous le n°20202289 quittance n°M047562 ; Mr Mahmoud Ellouze a vendu à Mme Hasna Zaidi la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à cité el Bahri 3 Sfax à usage de vente des épices et des fruits secs. Toute opposition doit être adressée la même adresse dans un délai ne dépassant pas vingt jours de la date de publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié le 12/8/2020 au journal Assabah.

2020X01036FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 4/7/2020 enregistré à la recette des finances de Gremda le 13/7/2020 sous le numéro 20201154 quittance numéro M048804, Madame Salwa Chaaben a vendu la totalité du fonds de commerce «café al nakhla» cité à route de Gremda km 5.5 Sfax à monsieur Hani Sellami.

Les oppositions seront reçues entre les mains du maître Samir Ennouri dans son bureau 31 avenue Farhat Hached Sfax, et ce lors des horaires administratifs dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié dans le journal "le Temps" le 15/8/2020.

2020X01038FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S privé en date du 10/8/2020 enregistré à la recette des finances de Mareth le 12/8/2020 n°M023537 et n°20200643 Mr Adel Ben Mohamed Ben Belgasem El Kwakbia sis Rue l'Oasis Mareth Gabès a vendu à Mr Sofyan Ben Mohamed Ben Ali Elkwakeb sis Bir Elramel Manzel Jamil Bizerte la totalité du fonds de commerce (Vente de Volaille) avec tous les éléments corporels et incorporels à un prix de 1500 dinars.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur Mr Sofyan Ben Mohamed Ben Ali Elkwakeb qui sera considéré comme domicile élu dans les 20 jours qui suivent la

publication du présent avis au JORT. Cet avis a été publié au journal Achourouk le dimanche 16/8/2020.

2020X01039FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Mr Fethi Ben Alguinaoul Ben Ali Farhat cin n°3207206 a fait don à son fils Mr Mohamed Amine Ben Elfethi Ben Alguinaoui cin 13210165 le fonds de commerce d'une quincaillerie MF 67384 sis à 490 l'Av Habib Bourguiba Jarra Gabès.

Rédigé par les notaires Elmonssef Hechmi et Monia Guimidene le 24/6/2020.

Toutes oppositions se feront au locale dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne. Cet avis a été publié au journal Echourouk du 15/8/2020.

2020X01041FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément à un contrat écrit en date du 17-6-2020 enregistré à la recette des finances Boulbaba Mrabet à Gabès le 22-6-2020 sous le numéro 2026 reçu numéro M002028. La société UNIVERS BATIMENT en la personne de son représentant légal, M. Mahmoud Ibrahim, a cédé à La société FIRST CERAMIQUE en la personne de son représentant légal, Mme Habiba Trabelsi, tous le fonds de commerce dont l'activité vente de matériaux de construction et sanitaires situés dans la division Hashad 2 Route de Médenine 6000 Gabès.

Les objections sont acceptées par l'acheteur dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cette annonce au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" du 15/8/2020.

2020X01049FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date de 15/6/2020 enregistré à la recette des finances de Djerba Midoun en date de 18/6/2020 reçu n°M028476 n° d'enregistrement 20201277, Mme Assia Ben Moftah Ben Othman Mabrouk, CIN n°06139342 résident à Hader Bach Djerba, a cédé à Mr Abdelkarim Ben Ali Ben Abdallah Bousnina, CIN n°08625415 résident à Zarzis, la totalité du fonds de commerce consistant en un café catégorie A, sise à la zone touristique Midoun Djerba.

Les oppositions auront lieu à l'étude maître Boujila Zohra avocate avenue Salah Ben Youssef Midoun Djerba dans un délai de vingt jours à partir de la date de la publication de cette annonce au JORT.

Toutes les oppositions présentées hors délai, seront nulles et de nul effet.

Cet avis a été publié au Echourouk du mercredi 5/8/2020.

2020X01050FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 23/6/2020, enregistré à la recette des finances Place de la République, Radés le 21/7/2020, suivant reçu numéro M036870 et enregistrement Numéro 20201681 Monsieur Abdeljalil Ben Ahmed Ben Mohamed Essaleh Elwelhezi, a vendu à Monsieur Saifeddine Ben Abdessatar Ben Etaib Elmejri la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente de produit alimentaires en détail sous le nom commercial Amira sise au Numéro 107, Rue Ettoraya rades plage, Ben Arous, 2040. Toute opposition devra se produire au local de Monsieur Saifeddine Ben Abdessatar Ben Etaib Elmejri sise au numéro 11, Rue Ettoraya, Radés Plage, Ben Arous et ce dans les vingt jours qui suivent la publication au journal officiel de la République Tunisienne selon la loi.

La vente a été publiée au journal le Temps du 7 août 2020.

2020401618FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location enregistré à la recette des finances La Goulette en date du 14/7/2020 n° d'enregistrement 20302781 quittance n°54802 Mr Abdessamad Matiouri de nationalité Saoudienne carte ébergement n°000097413 a loué à Mr El Moez Ben Noureddine El Ichi CIN n°00798068 la totalité du fonds de commerce exploité pour tous genre de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis au n°131 avenue Habib Bourguiba Kheireddine Tunis pour une durée d'une année renouvelable du 01/7/2020 au 30/6/2021

Cette annonce est parue aux journaux La Presse et Essahafa en date du 20/8/2020.

2020T00763FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé par l'avocat Mohamed Ali Elmestiri du 6/8/2020 enregistré à la recette des finances de Mahdia du 11/8/2020, quittance n°M032647. Société Elmestiri RC : B167772004 a loué sous toutes les garanties réels et légales à Ahmed Alaylmi le fonds de commerce représenté par café Rotana sis et exploité à Avenue Tahar Sfar Mahdia ayant pour durée un an allant du 01 août 2020 au 31 juillet 2021 et toute opposition doit être présentée au bureau de l'éditeur du contrat.

2020S00810FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Avenue M'hamed Maarouf à Sousse le 14 août 2020 sous le n°20301471, quittance n°M048863, Mr Ayadi Abdelmajid mandataire judiciaire de la société «ECHARK» a loué le fonds de commerce du café la République sis l'avenue de la République à Sousse à Mr Mohamed Rochdi Tlili pour une durée de deux ans allant du 01 juillet 2020 au 30 juin 2022.

Cette annonce sera publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk du 20 août 2020.

2020S00821FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 5/3/2020, enregistré à la recette de Bembla le 17/3/2020 sous le n°20300230, Quittance n°08529, la Société de production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 Janvier BP 19. Teboulba, Matricule Fiscal n°022671F, a loué à Monsieur Ghazi Jlassi, titulaire de la CIN n°06788886 délivrée à Tunis le 24/10/2015, demeurant à Rue Mahmoud El Mabrouk - Khnisse ; le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à Menzel Nour - Bembla, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale Mliha.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 16/6/2020.

2020S00822FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 13/5/2020; enregistré à la recette des finances Avenue Habib Bourguiba - Sfax le 19/5/2020 sous le n°20301327, Quittance n°029806, la Société de Production Agricole Teboulba «SOPAT» dont le siège social est sis à l'avenue 23 Janvier BP 19. Teboulba, Matricule fiscal n°022671F, a loué à Monsieur Aymen El Hmidi, titulaire de la CIN n°11092368 délivrée à Tunis le 4/4/2015, demeurant à la Route de l'Aéroport Km 7, Cité El Wafa, Elhajeb - Sfax ; le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local sis à Cité EL Bahri 2 - Avenue Gaza n°1 - Sfax, dédié à la vente de viandes de volailles et dérivés sous la marque commerciale MLIHA.

Cet avis a été publié dans les journaux «Echourouk» et le «Quotidien» du 16/6/2020.

2020S00823FCCC3

Location d'un fonds de commerce «Gérance Libre»

Suivant acte SSP en date du 01/7/2020, enregistré à la recette des finances d'Akouda le 7/8/2020 sous n°20301296 Quittance n°M019887. La société «STAROIL» S.A. dont le siège sis Imm. SETCAR - GP1 - Km13 Route de Sousse 2034 Ezzahra (I. Unique : 0001898J), représentée par son directeur Général Adjoint Mr Sadreddine Abbas, a loué à Mr Salem Ammar, titulaire de la CIN n°02808080, la totalité du fonds de commerce du local destiné Station de Service dénommé «STAROIL Akouda » sise à Route de Tunis Akouda, avec leurs éléments corporels et incorporels, pour une durée de 2 ans renouvelables à partir du 14/7/2020. Les oppositions se font entre les mains du locataire au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2020S00825FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance libre

En vertu de contrat légalisé le 30/10/2019, enregistré à la recette des finances de Djerba le 01/11/2019, n° d'enregistrement 19304066. Madame Fatma Riahi, titulaire de la carte d'identité nationale n°00197706, demeurant à Taourit Houmt Souk Djerba, a loué à Madame Barbara Ivet Jérôme titulaire de la carte d'identité nationale n°13494640, demeurant à Chbabiya Beni Maagel Djerba, le fonds de commerce pour vendre des vêtements prêt-à-porter, produits cosmétiques et cadeaux uniquement, exercé dans le local sis à la rue Aboulkacem Echabi n°23 Sidi Mehrez Zone Touristique Houmt Souk Djerba.

Toutes les oppositions auront lieu auprès du propriétaire Fatma Riahi, à son domicile élu, sis au local dans lequel le fonds de commerce est exploité à rue Aboulkacem Echabi n°23 Sidi Mehrez Zone Touristique Houmt Souk Djerba. Dans les 20 jours de la date de la publication de cette annonce au J.O.R.T. Le locataire a. délégation de recevoir les oppositions.

Cette annonce a été publiée au quotidien Assabah le 11/8/2020.

2020X01040FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location d'un fonds de commerce enregistré à la recette des finances Rue de l'indépendance le Bardo en date du 4/8/2020 sous le n°20302156 quittance n°M052495, Madame Thoraya Bent Khemaies Ben Mohamed Trabelsi, titulaire de la CIN n°08349011 du 13/12/2018, en son nom et au nom et représentation de sa sœur Mme Marwa Bent Khemaies Ben Mohamed Trabelsi, a loué à la «Sté Epices Alhorra» SARL en la personne de son représentant légal

Mme Ichraf Bent Sadok Ben Mohamed Ben Kahla titulaire de la CIN n°06365924 du 27/02/2020, tout le fonds de commerce avec tous ces éléments matériels et immatériels et ce, pour l'exercice de l'activité de commerce des épices produits salés et fruits secs, et sis au : 16 Bd Bougatfa, Imm Ibn Sina, Bardo Tunis.

Les oppositions sont faites chez Maître Sondas Ben Ghorbal, à l'adresse suivante: n°32 -Cité Bougatfa2, Sidi Hssine, Essijoumi, Tunis, dans un délai de 20 jours à compter de la date de publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux Echourouk et le Quotidien le 19/8/2020.

2020401620FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 3/8/2020 enregistré à la recette des finances à Mateur le 3/8/2020, sous reçu n°M030687, n° d'enregistrement 20301246 Monsieur Ben Yalla Mehrez a loué à Marwen El Bejaoui, le fonds de commerce «restauration rapide» situé 113 avenue Habib Bourguiba Mateur du 01/8/2020 au 31/7/2021.

2020401621FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Ensemble on évolue

Siège social : 5 Rue Jamel Abdennaceur Hammam-Lif Ben Arous

Objectif :

- Travailler à sensibiliser le public pour éliminer le phénomène de la mendicité

- Apporter de l'aide financière aux personnes démunies.

- Elaborer des plans et méthodologies pour étudier les conditions sociales en Tunisie et travailler à trouver des solutions pratiques pour les améliorer.

Membres :

Présidente : Olfa Khemiri

Secrétaire Général : Firas Koubaa

Trésorier : Yathreb Massoudi.

2020R01879APSF1

Constitution d'une association

Le nom de l'association : Besmat Awladi.

Le siège de l'association : Helba II, Tozeur prés de la société Golden dattes.

Le sujet de l'association : Education culturel-actif dans le domaine de l'enfance.

Composition de l'association :

Mejda Khmili : Président - 08361128

Aantar Daafouss : Vice président - 08353677

Ibrahim Khmili : Secrétaire général - 03022293

Elhedi Khmili : Trésorier - 03199663.

Les objectifs de l'association :

- Contribuer à diffuser et généraliser une culture alternatif et haute de gamme au sein de la communité éducatif.

- Contribuer à inculquer une culture de la lecture et de l'amour du livre dans les écoles.

- Chercher à encourager les talents et les introduire dans tous les domaines artistiques et littéraires.

2020R01882APSF1

Constitution d'un groupement

Nom : Groupement de développement dans le secteur d'agriculture de l'eau potable "KEF LAZREG"

Siège social : Kef Lazreg Amayem Sud Fahes.

Objectifs :

- Fournir aux citoyens de l'eau potable

Membres :

- Président : Mehrez Abid

- Trésorier : Imed Ben Othman.

2020R01883APSF1

Constitution d'une association

Nom social : Association «IÎMAR» pour le développement local et la protection de l'environnement.

Siège social : 1 Rue Habib Laârif - Ariana Supérieure - 2080 Ariana.

Objectif :

- Soutenir les efforts de l'état pour promouvoir les domaines de l'environnement et du développement qui sont des facteurs essentiels dans le développement local.

- Contribuer à perpétuer les principes de gouvernance locale, du développement durable, et de l'approche participative.

- Contribuer à la protection de l'environnement en concertation avec les collectivités locales.

Comité Constituant :

- Président : Mohamed Ali Turki.

- Secrétaire Général : Wassim Khadhraoui.

- Trésorier : Hichem Boussiga.

2020R01887APSF1

Constitution d'une association

Nom : Espoir Sportif Khadhra Sbeitla

Siège social : 56 Avenue Habib Thamer 1250 Sbeitla

Objectif : Formation et encadrement de la Jeunesse et développement des compétences physiques et sportives

Président : Ridha Makloufi

Secrétaire Général : Larbi Saadouni

Trésorier : Walid Saadouni.

2020R01888APSF1

Création d'un syndic des propriétaires

Suivant PV de l'assemblée constitutive en date du 23/9/2019, déposé à la municipalité de la Goulette le 23/6/2020, il a été mentionné la création du syndic et l'élection de comité du syndic des propriétaires de la résidence «Saphir» sise à El Bouhaira 2 Tunis et qui se compose de :

Président : Mr Abdelhamid Lamiri

Secrétaire général : Mr Chokri Rekik

Trésorier : Mr Lassaad Bsili.

2020S00816APSF1

Syndic Immeuble HELYA

Avenue Ibn Jazzar - Sousse

Suivant le PV de l'assemblée générale en date du 8/4/2018 enregistré sous le n°39373 et fait par maître Lotfi Mechri, l'huissier de justice, il a été décidé de nommer un nouveau comité du syndic à partir de la date du 8/4/2018.

Ce comité du syndic est composé de :

- Monsieur Mohamed Ben Rhouma (Président du syndicat)

- Monsieur Mahmoud Arousse (Secrétaire général)

- Monsieur Hafedh Frigi (Trésorier)

- Monsieur Mohamed Beji (Membre)

- Monsieur Chokri Bou Toub (Membre)

- Madame Hajer Boukadouha (Membre).

2020S00820APSF1

Création d'un groupement de développement agricole

Dénomination : Groupement La promotion de la Femme Agricultrice

Objectif : Promotion de la femme dans tous les domaines agricoles

Siège : Sened Gafsa

Reçu du dépôt : N°306 du 3/3/2020.

Comité :

Président : Nawel Sendi,

Trésorier : Hadia Benhamed.

2020X01037APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Sportive de Tir El Guettar

Sujet : Association Sportive

Siège social : Avenue Des Martyrs El Guetter

Objectif : Encadrer les jeunes et développer leurs capacités dans tous les sports de tir

Président : Nouikes Ali

Secrétaire Général : Slim Mabrouk

Trésorier : Sghier Abidi.

Document n°2020/04.

2020X01054APSF1

Homologation de résolutions

Avis au public

En application de l'article 16 du n°88-2011 du 24/9/2011, et conformément au PV du comité de direction de l'association TAMAT Tunisie; il a été décidé ce qui suit :

- Changement de la dénomination de l'association

- Transfert de l'adresse du siège de l'association

1- Nouvelle dénomination : Centre de Formation et de Recherche TAMAT section Tunisie

2- Nouvelle adresse du siège : Avenue de l'UMA, immeuble Rayan, 5ème étage, appartement n°506 - Sidi Bouzid 9100.

2020R01884APSF2

Renouvellement du syndic des copropriétaires de

«CARTHAGE RESIDENCE»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 15 Mars 2020 enregistré à la recette des finances la Goulette sous le numéro 20702483, la quittance n°M050500 du 30/6/2020. Le syndicat des copropriétaires de CARTHAGE RESIDENCE sise aux Jardins de Carthage a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : Mr Noureddine Larbi

Trésorier : Mr Haykel Kchouk

Secrétaire Générale : Mme Fatma Ben Amma.

2020R01891APSF2

Renouvellement du syndic des copropriétaires de la résidence «RIM1»

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 15 juin 2020 enregistré à la recette des finances Bab Souika sous le numéro 20701032, la quittance n°M031585 du 24/6/2020. Le syndicat des copropriétaires de la résidence RIM1 sise aux Jardins de Carthage a été élu le bureau suivant :

Président du syndic : Mr Slim Eleuch

Trésorière : Mme Rym Eleuch.

2020R01892APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Partie poursuivante : Société financière de recouvrement des créances S.A inscrite au R.C Tunis n°

120262001, sis à la rue de l'île Rhodes les Jardins du Lac les Berges du Lac 2.

Partie saisie : JILA SAM; CIN ; 08319500, demeurant à 10 Rue 7315 Manzah 9.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Ben Fredj, 27 bis, rue de Liban - Tunis.

L'immeuble saisi : L'immeuble revenant à la partie saisie de titre foncier num : 15003 dénommé "el YASAMINE" d'une superficie de 524 m². Il s'agit d'un lot de terrain bâti contenant une villa de 2 étages.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à 800228 d.988.

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le lundi 21/9/2020 à 9 H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance d'Ariana.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du 1/3 du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour d'amples renseignements contacter l'Avocat poursuivant ou le tribunal de première instance d'Ariana.

2020T00756VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Maître Telmoudi Mehdi

Avocat près la cour de cassation

45 Rue El Marifa Gabès

Tel : 75.222.555

E738031 P A 000

Le saisissant : Ali Ben Mohamed Rajhi, Employeur Cité Erroijhia Chatt Essalem Gabès C.I.N 03304663 en tant que saisissant.

Partie saisie : Hsen Ben Mohamed Rajhi, Employeur Cité Erroijhia Chatt Essalem Gabès C.I.N 03204330 en tant que partie saisi.

L'avocat poursuivant : Maître Telmoudi Mehdi, avocat près la cour de cassation, 45 Rue Elmaarifa 6000 Gabès.

Le bien saisi : Maison située à rue El Ahram Cité Erroijhia Chatt Essalem Gabès objet du titre foncier n° 36210 Gabès nommé "Hsen".

Mise à prix : Le prix d'ouverture est de quarante neuf mille et six cent quatre vingt dix dinars (49.690.000 D) plus les frais.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 21/9/2020 à partir de 9h du matin à l'audience des saisies immobilières du tribunal de première instance de Gabès.

Les conditions de la visite : La visite de la maison saisie et la consultation du cahier des charges peuvent être chaque jour pendant les heures du travail à partir de la date de la publication au j.o.r.t jusqu'à la date de l'audience.

2020R01878VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après rabaissement de quarante pour cent (40%)

de la mise à prix initiale

Maître Taoufik Yahyaoui

Avocat à la cour de cassation

Avenue Habib Bourguiba Kasserine

Tél : 98.678.716

MF : 000/P/A/527703A

L'adjudication aura lieu le mardi 8 septembre 2020 à partir de 9h du matin à la salle de vente immobilière du tribunal de 1ère instance de Kasserine.

Partie poursuivante : Ilahi Akri Bent Arbi Bent Mohamed demeurant à cité (Allague Rassou) Feriana gouvernorat Kasserine.

Partie saisie : Abassi Saida Bent Ali demeurant à Feriana - Kasserine.

Avocat poursuivant : Maître Yahyaoui Taoufik avocat à la cour d'appel avenue Habib Bourguiba - Kasserine.

Propriété à vendre : la totalité d'un foyer résidentiel situé à l'impasse Ajalnia avenue Taieb Mhiri - Feriana - gouvernorat Kasserine d'une superficie de 46 m² limité au nord et à l'est par Abassi Sadok en sud Abassi Manoubiya et à l'ouest une parcelle comportant une seule pièce une cuisine et une salle d'eau équipée de l'eau et l'électricité.

Pas des charges réelles grevant l'immeuble ni des prénotations.

Mise à prix : Quatorze milles deux cents soixante dinars (14.260, 000) (sans les frais et honoraires taxés).

Observation : Toutes personnes intéressées par l'achat peuvent visiter la propriété à vendre chaque jour pendant les horaires administratifs.

Pour plus amples renseignements veuillez contactez le tribunal de 1ère instance de Kasserine où il a été déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

Personne ne peut participer à l'adjudication qu'après avoir consigner le 1/3 du montant de la mise à prix.

La participation aux enchères se fera par l'intermédiaire d'un avocat.

(Pour les étrangers l'obtention d'une autorisation du gouverneur au préalable est obligatoire).

2020R01889VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques suite à une saisie

et après réduction de 40 % du prix de vente

La partie poursuivante : BH Bank (Banque de l'Habitat auparavant)

Société anonyme, identifiant unique 0024588W au nom de son représentant légal dont le siège social est à Tunis Avenue Mohamed V n°18.

Avocat poursuivant : Maître Gara Noureddine, Avocat à la cour de cassation, 33 Av Habib Bourguiba le Bardo.

La partie poursuivie : Société Salon d'équipement automobile, au nom de son représentant légal ayant domicile à l'avenue Herairia n°3 Bis Cité Ezzouhour 4 Tunis.

Immeuble saisi : 228 parts indivises de l'immeuble «Ferdaous 21» objet du titre foncier 59457 Tunis d'une contenance de 7865 m² divis en 7865 parts, sis à Sidi Daoud, proche de la route nationale GP 10, se trouvant dans une zone classée Uva et consiste en une parcelle de terrain non bâtie.

Mise à prix : La mise à prix est fixée à vingt mille cinq cent vingt dinars après réduction de 40 % du prix de vente.

Visite de l'immeuble : Conformément à la règlementation.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 22/9/2020 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis.

Observations : l'enchérissement ne peut avoir lieu qu'après consignation du tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations ou présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et présentation des autorisations administratives nécessaires pour ceux qui y sont soumis.

2020R01890VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet maître Ghaddab Hasna

Avocat à la cour de cassation

Résidence Bab el Kram2 Monastir - E292040PA

La partie poursuivante : Kamel Ben Abdelaziz Thabet, ouvrier, demeurant rue Tahar Hadded Moknine.

La partie saisie :

Sassi Ben Ahmed Ben Kahla demeurant rue Abou Moussa Alachari Khzama ouest Sousse titulaire de CIN de 01713925

L'avocat poursuivante :

Maître Ghaddab Hasna, avocat â la cour de cassation, Résidence - Bab el Kram2 Monastir.

Immeuble saisi :

Maisonnette 149m² Indivise comprenant 2 chambres ; salon ; salle d'eau ; cuisine et hall sise au nord du reste de l'immeuble dont titre foncier n°1252 Monastir nommée construction Ben Khla située à la rue de la mosquée el Kébir à Moknine.

Les limites : au nord héritiers Taher Gana, au sud rue de la mosquée. Est héritier Haj Taher Gana et une allée aigue et en ouest rue Abdelhamid Ghaddab et Salem Abed et héritiers Ahmed Ben Hlima et héritiers Haj Salah Ben Kahala

Date, heure et lieu de l'adjudication :

Le 23/9/2020 à partir de 9 heures du matin à la salle d'adjudication au tribunal de 1ère instance de Monastir.

Mise à prix : 186.250d000

La visite de l'immeuble saisi pouvant être tous les jours selon horaires administratif et pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude maître Ghaddab Hasna ou au cahier de charges au tribunal de 1ère instance de Monastir

Remarque : Ne pouvant participer à l'adjudication que les personnes qui ont consignées le 1/3 de la mise à prix ou par chèque certifié.

2020S00811VEPA1

Vente immobilière suite au jugement de licitation

Etude Maître Noureddine Allegue

Avocat à la cour de Cassation

Imm. Le Bacha - 2ème étage bureau 2 - 5000 Monastir

Tél : 73.467.378

Fax : 73 .461.225

Le demandeur poursuivant : Najeh Debbebi, sis à Rue Abdessalem Trimech Khniss Monastir.

Le défendeur : Kamel Debbebi, sis à Rue Abdessalem Trimech Khniss Monastir.

L'avocat poursuivant : Maître Noureddine Allègue, Avocat à la cour de cassation, sis à immeuble Le Pacha, 2ème étage n°2 Monastir, titulaire de la carte d'identité Nationale n°4157525 du 24/12/2019.

L'immeuble mis à l'adjudication : l'immeuble consiste en un lot de terrain rectangulaire objet du titre foncier n°92945 Monastir ayant pour nom «El GHARBI» de superficie totale 475 m², le terrain est limité au sud par les héritiers d'Ahmad Debbebi, nord par les héritiers de Monsieur Sakly Mohamed Debbabi, à l'est par Younes Boughamoura et à l'ouest par une voie agricole, le terrain contient deux oliviers.

Mise à prix : la mise à prix est déterminée à quatre vingt quinze mille dinars (95.000.000) avec les frais de cette adjudication.

La participation à l'adjudication ne peut être faite qu'à travers un avocat après avoir consigné le 1/3 du prix à la caisse des consignations ou présenter un chèque certifié, le poursuivant est dispensé de cette formalité.

Date de l'adjudication : le mercredi 30 septembre 2020 à la salle des criées au tribunal de première instance de Monastir à partir de neuf heures du matin.

Visite de l'adjudication : tout intéressé peut visiter l'immeuble chaque dimanche de neuf heures à quatorze heures.

L'avocat poursuivant : Maître Noureddine Allègue sis à immeuble Le Pacha 2ème étage n°2 Monastir.

2020S00812VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

Banque Internationale Arabe de Tunisie S.A en la personne de son représentant légal, demeurant Avenue Habib Bourguiba n°70/72 Tunis Immatricule RNE n°000110F Tunis en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

Monsieur Houssem Ben Taoufik Ghadhab, Titulaire de la CIN n°06867644 demeurant à Moknine rue de Monastir.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane. Avocat à la Cour de Cassation, Boulevard Ibn Badiss Khezama Sousse,

Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000.

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété nommée "EL ONS" objet du titre foncier n°53716 Monastir consistant en un terrain nu destiné à la construction d'une superficie de 390 m², situé à l'angle rue Ahmed Toufik Madani et rue Carthage Moknine.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Monastir le 16/9/2020 à 9h.

Mise à prix :

Cent vingt et un milles six cents quatre vingt dinars (121.680,000 D) après abattement de 40 % de la mise à prix initiale, avec les frais et honoraires taxés.

Observation :

L'Immeuble peut être visité tous les jours de 10 à 17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2020S00815VEPA1

Vente aux enchères publiques

Demandeur poursuivant : Najoua Alaya demeurant à Moknine.

Défendeur : Fathi Ben Sik Salem, demeurant à groupe Ben Rayanna Ksibet Chatt Sousse.

Avocate poursuivante : Maître Rassas Leila, Résidence Beb El Kram Monastir.

Immeuble mis en adjudication :

Constitué de 14 parts de la totalité de 120 parts indivisées de la totalité de la terre presque rectangulaire héritées par Fathi Ben Sik Salem de son père décédé Mefteh Ben Sik Salem sise à Ras El Oued entre Moknine et Ksar Helal constituée de 8 oliviers et 4 amandiers et des figuiers, s'ouvre sur une rue dans une largeur de 9 m de l'Est et de derrière Fatma Ayed limité Nord un immeuble de Ahmed Guizani, à l'Ouest le chemin de fer liant Monastir et Mahdia et du Sud Hsine Majdoub.

Mise à prix : vingt trois milles trois cent dix dinars (23.310.000 Dt) plus la part au frais de cette adjudication.

Date de l'adjudication : le mercredi le trente septembre deux milles vingt, 30/9/2020, à partir de 9 heures du matin à la salle des criées au tribunal de 1ère instance de Monastir.

La visite des immeubles : tout intéressés pourraient visiter l'Immeuble chaque jour et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocate poursuivante.

Participation aux enchères publiques : Se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir cosigner 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2020S00824VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale

Partie saisie : Bahloul Bilel, responsable commercial, titulaire de la CIN n°08807177, demeurant à la route Mahdia km6.5 Sakiet Daiir Sfax

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

la moitié indivise de la totalité d'un terrain nu de forme rectangulaire, sis à Sfax à la route Mahdia km7 Sfax à environ 900 mètres de la route mentionnée dans une rue non goudronnée, ramifiée de la rue Farhat Hashad, connue sous le nom de impasse «Atouch» le terrain est non clôturé, il est d'une superficie totale d'environ 468 m².

Il est limité du sud par une entrée commune, du nord par une construction clôturée appartenant à Ben Omor, de l'Est par une rue d'où son entrée et de l'ouest par une entrée commune et Achraf et Mohamed Bahloul.

La mise à prix : 46.000.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 21/9/2020 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X01029VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie. Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale.

Partie saisie : Mseddi Mohamed, technicien en forge, titulaire de la CIN n°05244449, demeurant auparavant à Sfax à route Mahdia km8 Merkez Sebii et actuellement à route Mahdia km6 rue Jedda Sakiet Daiir Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un étage de villa sis à route Mahdia km 6 rue Jedda Sakiet Daiir Sfax édifié au-dessus de la maison du paire de la partie saisie nommé Mseddi Chediy avec une parcelle de terrain constituant l'entrée privée menant à l'étage à travers des escaliers. L'étage est d'une superficie d'environ 135 m², il se compose d'une véranda ouvrant sur le coté sud, un salon dont le plafond est en staff, 2 chambres à coucher, une cuisine suivie d'un balcon ouvrant sur l'Est et une salle de bain équipée.

La construction est équipée d'eau potable et d'électricité. Ses équipements sont modestes et Son état est moyen.

La totalité du terrain est limité du sud par rue Jedda d'où son entrée et une parcelle de terrain appartenant au père de la partie saisie habitant au rez-de-chaussée, du nord par Abidi et aussi le terrain du père, de l'ouest par une parcelle du terrain du paire suivie de Zouari et de l'Est par Dammak.

La mise à prix : 120.000.000 D frais en sus

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 21/9/2020 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X01030VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996 et à Sfax en sa succursale

Partie saisie : Kammoun Mohamed, gérant, titulaire de la CIN n°01030638, demeurant à Sfax à la route Mahdia km10 Sfax 3054

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite : la totalité de la propriété située sur la route de Mahdia, dans une zone industrielle, à 10 km de Sfax à droite de la route dans la direction opposée à la ville, à environ 100 mètres de la route mentionnée.

Il s'agit un terrain d'une superficie totale d'environ 4822 m² clôturé de ses côtés Est, ouest et sud avec des murs alors que le côté nord n'est pas clôturé et il n'y a pas de limite avec le reste de la propriété de la partie saisie.

Sur ledit terrain est édifié :

1) un département administratif au coté nord ouest ouvrant sur l'ouest et composé de 2 étage dont la superficie de chacun est de 179 m².

2) un bâtiment avec une toiture métallique dans la partie nord du terrain, d'une superficie d'environ 1738 m². Il comprend deux sections: *une section nord, d'une superficie d'environ 985 m², couverte de couches métalliques installées sur une structure en fer massif et dont le sol et les murs sont enduits de ciment *une section sud Couvrant une superficie d'environ 753 m² est reliée à la section précédente par une ouverture. Elle est, à son tour, couverte de couches métalliques fixées à une structure en fer solide et son sol et ses murs sont enduits de ciment.

3) Un département technique à l'ouest du terrain, d'une superficie d'environ 77 m², son sol est carrelé, ses murs sont enduits de ciment, il comporte deux bureaux, une vestiaire du personnel et un bloc sanitaire.

La totalité du terrain est limité du sud et de l'Est par le reste de la propriété de la partie saisie, du nord par une entrée et de l'ouest par une rue goudronnée.

La mise à prix :

1.115.000.000D frais en sus

Date et lieu de la vente :

L'adjudication aura lieu lundi le 21/9/2020 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à rue Abou Kacem Chebbi Sfax.

La visite du local :

Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X01031VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan Immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F : 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société anonyme siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le n°B187881996.

Partie saisie : Dammak Abdelkader, titulaire de la CIN 08271948, commerçant alimentaire en gros à route de Gabès km3 cité Habib Sfax, demeurant auparavant à la route Menzel Chaker km3 impasse Kammoun et actuellement à la route de l'Aéroport km2 situé.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à la Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité d'un terrain nu, de forme rectangulaire, d'une superficie approximative de 1176m², situé à Sfax Sur la route Al-Ain, km 10 à environ 700 mètres à l'ouest de la route susmentionnée, à proximité de la ceinture reliant les 2 routes Menzel Chaker et Al-Ain. Le terrain qui est inclus au plan cadastral zone "Khassanet, lettre G", mesure à partir du coté sud Est vers l'ouest 25.68 m puis la direction s'inverse vers le nord en longueur de 49.41 m puis vers l'Est avec une légère déviation au sud de 25.97 m puis vers le sud, où elle rencontre le coin à partir duquel1a mesure a commencé avec une longueur de 41,36 m.

La propriété saisie est limitée de l'Est par Mokded Affes, de l'ouest par une entrée privée de Boujelben, du sud par une impasse et du nord par Afifa Jarraya

La mise à prix : 114.000,000D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 23/9/2020 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax.

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2020X01032VEPA1

Vente immobilière

Le créancier saisissant : Aymen Ben Ahmed Mnasri cin 06138634.

Le débiteur saisi : Mhadbi Oun Ben Ali cin 06216507

Avocat poursuivant : Maître Rebhi Farid avocat à la cour de cassation code fiscal H1042938 sis avenue Mohamed Ali Zitouni Gafsa cin 05968653.

Désignation de l'immeuble : sis à la Abed Sadek Sned Gafsa immeuble agricole de titre numéraux 19069 Gafsa nommée jihen de surface 88175 m².

La mise à prix : cent cinquante sept mille et cent cinquante trois dinars et sept cent cinquante millimes sans le frais justicière (157.153.750 d).

Date et lieu de ventre : le lundi 21/9/2020 à partir de 9h du matin devant le chambre de ventes immobilières de tribunal de 1ère instance de Gafsa.

Visite de lieu : il est possible de visiter l'immeuble tous les jours.

2020X01035VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat Rue Salem Harzallah Imm. Banque

du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Tunisian Saudi Bank, S.A. R.C : B16641997, sise à Tunis 32, rue Hédi Karray.

La partie saisie :

1/ Youssef Ben Naser, CIN 00562142 demeurant à 14 rue Djebal, Elfateh n°14, cité el Ghazela - Ariana.

2/ Thameur Ben Naser CIN 03953096 demeurant à Hkaiema Aouled Ben Naser Mahdia.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé "slim" objet du TF n°35090 Mahdia sis à Aouled Naser région Hkaiema délégation et gouvernorat Mahdia d'une contenance de 2520m² consistant en un terrain clôturé de tous les cotés sur lequel est édifiée une huilerie "huilerie moderne nour divisé en 2 parties adjacentes est ouest".

La partie ouest correspond à la parcelle n°3 du titre foncier n°35090 Mahdia dune contenance de 1160m² composé d'une salle de pression à la manière traditionnelle contenant tous les équipements nécessaires d'une superficie couverte de 171m², un dépôt adjacent à la dite salle du coté sud dune superficie couverte de 17m² dont le toit tôle ondulée, un réservoir sous terrain pour le stockage d'huile, une construction du coté sud ouest composée de 3 bureaux d'une superficie couverte totale de 76m² et contient des réservoirs sous terrain pour le stockage d'huile de capacité de 90 tonnes, une 2ème salle de pression d'huile à la manière moderne, chaîne continue contenant 6 bassins pour le dépôt d'huile dune superficie totale de 228 m² construit en briks doubles cloison et en ciment, le toit en charpente métallique.

Il est délimité du coté sud par une route, du coté est la partie est, du coté nord et ouest par Omor Ben Bachir Ben Naser.

La partie Est correspond à la parcelle n°4 du titre d'une contenance de 1360m² composée d'une salle qui contient une trémie de réception d'oliviers dune superficie de 92 m² dont le toit en charpente métallique, une chaudière d'une superficie de 32m² dont le toit en charpente métallique, une salle d'une superficie de 125m² dont le toit en charpente métallique qui contient 4 réservoirs pour le stockage d'huile, un vestiaire, un bloc sanitaire d'une superficie de 35m².

Toutes les constructions donne sur un air contenant au coté est une balance et au coté nord ouest une cave en béton armé pour le stockage du margine.

La partie Est délimitée du coté sud par une route d'où son entrée, du coté est une impasse de 6 mètres de largeur et derrière un terrain appartenant à Omar Ben Bechir Ben Naser, du coté nord Omar Ben Bechir Ben Naser, du coté ouest en partie le terrain appartenant à Omar Ben Bachir Ben Naser et toute la partie ouest de l'immeuble.

Mise à prix : (324.240.000) après la réduction du prix de 40 %.

La date et lieu de la vente : le 12/10/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Mahdia où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01042VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement SA, sise à 3 rue d'hollande Tunis représentée par son directeur général domicile élu chez Maître Adel Atitallah rue Sallem Harzallah immeuble Banque du sud 3ème étage Sfax.

La partie saisie :

Mouldi Ben Hamrouni Dziri CIN 013322586 demeurant à route Jbeniana Elhencha Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Un terrain sis à la route de Tunis km 17 Sidi Salah Sfax d'une contenance de 1152.40 m² à proximité d'un oued et à proximité d'une zone d'habitation populaire contenant une construction en mauvaise état il est délimité du coté sud par une entrée, du coté est par un oued, du coté nord par Ali Ben Jaloul et du coté ouest par une route

Mise à prix : (11.931.600) après la réduction de prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 12/10/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01044VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Fayez Ben Abdelhamid Douib, CIN 08170630 demeurant à route de Tunis km2 immeuble Elomran Sfax.

La partie saisie : Faycal Ben Monji Ben Amor Ghamgui CIN 01326736 demeurant à la route de Tunis km6 Sakiet Ezzit Sfax

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «Lassad 18» objet de TF n°58214 Tunis d'une contenance de 400m², sis à Tunis au bord de la rue boukahi et précisément à 58 rue jaweher lal nahrou Montfleury, Tunis, composé de la parcelle n°10 consistant en un terrain composé de 2 étages et à l'extérieure coté sud est il y a un garage et à l'extérieure coté nord ouest une cuisine et une toilette.

Le rez-de-chaussée est d'une superficie couverte de 119 m² son entrée est ouverte à-la rue jaweher lal nahrou à travers un air menant à une véranda d'une superficie couverte de 25 m², menant à un couloir et 2 chambres à droite et à gauche un séjour, un air menant à une cuisine avec une porte menant à un jardin, une salle de bain et une salle d'eau, la cuisine, la véranda et la toilette sont en fiance, le toi en dalle équipé en l'eau potable et en électricité.

Le garage d'une superficie couverte de 21 m², le toit en dalle, la cuisine est exploité comme une chambre d'une superficie couverte de 14 m².

La toilette est d'une superficie couverte de 1.50 m².

Le 1er étage d'une superficie couverte de 119 m² son entrée est commun entrée avec le 1er étage composé d'un séjour, de deux chambres, une véranda d'une superficie couverte de 25 m², une cuisine et un balcon d'une superficie couverte de 3 m², une salle de bain, une toilette il est équipé en l'eau potable et en électricité.

Une buanderie sur le toi d'une superficie couverte de 22 m²

Le toi est non couverte d'une superficie de 97 m².

Mise à prix : (505.850.000 dt) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 22/9/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01045VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Jamel Ben Mohamed Jnifen, directeur général d'un hôtel, CIN 00326347, demeurant à Ennasr 2 avenue Béhi Ladhgham cité Erriadh Ariana.

Le fol enchérisseur : Faouzi Ben Boukthir Mechi demeurant à Hmada délégation Skhira gouvernorat Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi : L'immeuble dénommé «NADIA» objet du TF n°6140 Médenine

d'une contenance de 5000 m² sis à Midoun Djerba gouvernorat Médenine Ouled Omar d'une contenance de 5000 m² consistant en un terrain contenant 4 palmiers, 20 oliviers de grandes taille et 6 oliviers de petites taille, un puits et une plateforme en ciment d'une superficie de 652 m², délimité du coté est au long de 34.08 mètres par une haie ensuite la parcelle 11 593 de la zone cadastrale C Midoune, du coté sud au long de 45.59 mètres par une haie ensuite la parcelle n°557 de la zone cadastrale IX Midoune d'un coté et d'un autre coté au long de 26.91 mètres et 15.71 mètres par une haie ensuite la parcelle n°429 de la zone cadastrale IX Midoune, du coté ouest au long de 43.49 mètres une limite ensuite la parcelle n°430 de la zone cadastrale IX Midoune d'un coté et d'un autre coté une limite au long de 15.21 mètres ensuite la parcelle n°1 de la zone cadastrale IX Midoune et du coté nord au long de 25.01 mètres d'un coté et d'un autre coté une limite au long de 4.01 et 55.37 mètres ensuite la parcelle n°1 de la zone cadastrale IX Midoune.

La partie est d'une contenance de 1224 m² classé urbaine et le reste du terrain d'une contenance de 3776 m² à usage agricole.

Mise à prix : 167.118 .000 dt

Le montant de l'adjudication prononcé au profit du fol enchérisseur : 167.118.000dt

La date et lieu de la vente : le 28/9/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance Médenine.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01046VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Najeh Ben Romdhane Ben Farhat Barhoumi, CIN06018074 demeurant à Khchem Saïda nord Rgueb Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «fatoum1» objet du TF n°644 Sidi Bouzid sis à région Khchem délégation Rgueb gouvernorat Sidi Bouzid et

précisément a proximité de la route reliant entre Sfax et Regueb et à coté d'un collège, une école, un hammem et des sources de l'énergie électrique dans une zone connu par la diversité et la progressivité de l'activité économique consistant en un terrain d'une contenance de 10349 m² contenant des oliviers et des amandiers eparpiers en bon état.

Il est délimité du coté nord par Monji Barhoumi, du coté sud par une route, du coté est par le domaine privé de l'état et du coté ouest par les frères de Najah Barhoumi.

Mise à prix : (72.443.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 22/9/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01047VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisi : Mohamed Ben Ahmed Sayehi, CIN 04315438 commerçant demeurant à :

1/ Ksar Lahmem Ouest Sidi Bouzid.

2/ Librairie Ennour Regueb Sidi Bouzid.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «afef» objet du TF n°17548 Sidi Bouzid sis à Ksar Hmem délégation Regueb gouvernorat Sidi Bouzid il est situé à 10 km de la ville de Regueb d'une contenance de 900605 m² délimité du coté sud par une route, du coté est par une piste, du coté nord par une piste, du coté ouest part un oued contenant des oliviers et des figuiers productives dont l'état est moyen dans les cotés sud et est et dans une petite partie un cimetière et quelques haies.

La terre en argile, profonde et en pente, il est situé dans une zone où l'eau est au profond et loin de l'électricité.

Mise à prix : (51.052.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 22/09/2020 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2020X01048VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Hanen Ben Ayed

Avocat à la cour de cassation

Immeuble Intilaka ES A2 3ème étage Sfax

Il sera procédé à la vente immobilière à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax2, 4 rue Ahmed Aloulou Sfax Jadida Sfax le mercredi 30/9/2020 à 9 heures du matin.

Partie poursuivante :

- Taoufik Bouaziz lieu de domicile cabinet de Maître Hanen Ben Ayed immeuble intilaka es A2 3ème étage Sfax élisant domicile au cabinet de Maître Hanen Ben Ayed immeuble intilaka es A2 3ème étage Sfax cin n°01230272.

Partie saisie :

Habib Elleuch lieu de domicile cabinet maître Ikram Souid 3, rue Patrice Lumumba immeuble Sfax city Sfax et aussi à immeuble saisi situé route de l'Aéroport km 9 Sfax cin n°08757779.

Avocat poursuivant :

Maître Hanen Ben Ayed immeuble intilaka es A2 3ème étage Sfax.

Immeuble saisi :

Il s'agit d'un tiers indivis d'un immeuble demeurant route de l'Aéroport km 9 Sfax représente un terrain de superficie est de 515m², où est construit une villa dans les finitions des travaux d'embellissement

Elle est composée de quatre chambres, un salon, une cuisine, d'une salle de bain et d'un garage. Elle est délimitée du coté nord d'une entrée privée et de l'est une autre entrée privée; de l'entrée de la propriété et du sud Walid Elleuch et de l'ouest passage elleuch.

Mise à prix :

Soixante douze mille, six cent soixante six dinars, 666 millimes (72.666 ,666 d) outre les frais.

Observations :

La visite de l'immeuble saisi peut se faire tous les jours pendant les heures de travail.

Le cahier des charges est déposé au greffe et à l'étude de l'avocat poursuivant,

Tout participant étranger doit se prémunir préalablement de l'autorisation du gouvernorat. Ne peuvent participer aux enchères que ceux qui auront préalablement consigné le tiers de la mise à prix soit vingt quatre mille deux cent vingt deux dinars 222 millimes (24.222,222d).

2020X01051VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Maître Fayçal Triki

Avocat à la cour de cassation

Matricule Fiscal : 000 P/A 80600/N

67 Avenue Alain Savary, résidence les Jardins 2, Immeuble A, 3ème étage Appartement 4.3 Tunis - Belvédère 1002

Tel : 71 784 105

Fax : 71 782 697

Créancier saisissant :

BH recouvrement (Anciennement Société Générale de Recouvrement des Créances SGRC) issue de la BH Bank, société anonyme, en la personne de son représentant légal et inscrite au registre de commerce auprès du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro B117372002 et dont l'identifiant unique est 07886280, dont le siège social demeurant au numéro 67 Avenue Alain Savary, résidence les Jardins 2, immeuble A, 2ème étage, Tunis. Remplaçant la BH Bank à l'issue d'un acte de cession de créances enregistré le 23/6/2009 sous le numéro 09804247 quittance n°39485 et complété par un avenant enregistré à Tunis le 22/10/2009 sous le numéro 09606898 quittance n°60381 et immatriculé au titre foncier 551028 Nabeul au 30/12/2009 dépôt Nabeul au dossier 47/9 n°448.

Ayant élu son domicile chez son Avocat Maître Fayçal Triki (Avocat à la cour de cassation) demeurant au 67 Avenue Alain Savary, résidence les jardins 2, Imm. A, 3ème étage Appartement 4.3 Tunis - Belvédère 1002.

Débiteur saisi :

Société El Manel de Promotion Immobilière en la personne de son représentant légal, société à responsabilité limitée SARL, inscrite au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Grombalia sous le numéro B181791998 et demeurant à l'adresse de son siège social au groupement Abdelmoula Avenue d'Abu Dhabi Hammamet 8050 Nabeul.

Avocat poursuivant :

Maître Fayçal Triki - Avocat à la cour de cassation demeurant au 67, Avenue Alain Savary, résidence les jardins 2, Immeuble A, 3ème étage Appartement 4.3 Tunis - Belvédère 1002.

Désignation de l'immeuble objet de la vente :

L'immeuble objet de la vente, au titre foncier numéro 551028 Nabeul appelé «Habiba» créé à partir du changement du numéro du titre 44189 Tunis S 2bis, se trouvant sur la route médiane numéro 28 et «Oued Maleh» menant de Nabeul vers Hammamet Gouvernorat de Nabeul composé de la parcelle numéro 2 dont la superficie est de 1H52A44C d'où prélevée la part saisie et appartenant à la partie poursuivie Société El Manel de promotion immobilière en la personne de son représentant légal.

L'immeuble objet de la vente est limité au nord par la route n°28 reliant Hammamet et Nabeul, au sud par l'avenue de l'Environnement, à l'est par «Oued Meleh» et à l'ouest par la parcelle n°1 objet du titre foncier 642616 Nabeul.

Les parts appartenant à la société El Manel de promotion immobilière dans l'immeuble indiqué ci-dessus et suivant l'expertise effectuée par l'expert Chokri Bouni sur ordonnance sur requête numéro 33818 datée du 02 avril 2019 rendue pat le président du tribunal de 1ère instance de Tunis se composent de 4 locaux à vocation commerciale et d'une Villa, comme suit :

1) Les locaux commerciaux :

- Local commercial num 01 non exploité se trouvant au rez-de-chaussée de la résidence l'Oasis Bleue Mrezga Nabeul, faisant partie du titre foncier num 551028 Nabeul appelé «Habiba», se trouvant à gauche de l'entrée principale de la résidence. C'est un local non exploité où se trouve des travaux d'entretien, dont la superficie est de 106 m² équivalent à 106 parts. Le local se trouve dans une zone résidentielle, commerciale et touristique et fait partie du plan d'aménagement urbain de la municipalité.

- Local commercial num 04 non exploité se trouvant au rez-de-chaussée de la résidence l'Oasis Bleue Mrezga Nabeul, faisant partie du titre foncier num 551028 Nabeul appelé «Habiba», se trouvant à droite

de l'entrée principale de la résidence avec une entrée au nord. C'est un local non exploité où se trouve des travaux d'entretien, dont la superficie est de 58 m² équivalent à 58 parts. Le local se trouve dans une zone résidentielle, commerciale et touristique et fait partie du plan d'aménagement urbain de la municipalité.

- Local commercial num 06 non exploité se trouvant au rez-de-chaussée de la résidence l'Oasis Bleue Mrezga Nabeul, faisant partie du titre foncier num 551028 Nabeul appelé «Habiba», se trouvant à droite de l'entrée principale de la résidence avec une entrée au nord. C7 est un local non exploité qui a besoin de travaux d'entretien, dont la superficie est de 37 m² équivalent à 37 parts. Le local se trouve dans une zone résidentielle, commerciale et touristique et fait partie du plan d'aménagement urbain de la municipalité.

- Local commercial num 07 non exploité se trouvant au rez-de-chaussée de la résidence l'Oasis Bleue Mrezga Nabeul, faisant partie du titre foncier num 551028 Nabeul appelé «Habiba», se trouvant à droite de l'entrée principale de la résidence avec une entrée au nord C'est un local non exploité qui a besoin de travaux d'entretien, dont la superficie est de 29 m² équivalent à 29 parts. Le local se trouve dans une zone résidentielle, commerciale et touristique et fait partie du plan d'aménagement urbain de la municipalité.

2) La villa :

- C'est une villa à vocation résidentielle num 16 parcelle num 16 en cours de rénovation et d'entretien, elle se compose d'un rez-de-chaussée et d'un 1er étage style américain ayant une piscine dans la partie arrière.

La villa se trouve au sein de la résidence l'Oasis Bleue appartenant au titre foncier 551028 Nabeul appelé «Habiba», dont la superficie totale est de 368 m² équivalent à 368 parts et dont la partie couverte est de 195 m².

La villa se compose de 03 chambres à coucher, une cuisine, un salon, un hall et 03 salles de bain, une piscine, un jardin et une cuisine à l'extérieur ainsi qu'une salle d'eau et une douche en cours de rénovation. Elle est équipée de tous les équipements nécessaires d'électricité, d'eau, de gaz de ville et de téléphone ainsi que l'assainissement. Elle se trouve dans une zone résidentielle, commerciale et touristique et fait partie du plan d'aménagement urbain de la municipalité.

Mise à prix :

La mise à prix est fixée à un million quatre cents quatre vingt dix huit mille quatre cents cinquante dinars (1.498.450 Dinars) suivant l'expertise effectuée par l'expert Mr. Chokri Bouni en vertu d'une ordonnance sur requête n°33818 rendue par Mr. Le président du tribunal de première instance de Tunis le 02/4/2019, et détaillé comme suit :

Local commercial n°1 : 283.550 dinars

Local commercial n°4 : 155.150 dinars

Local commercial n°6 : 98.975 dinars

Local commercial n°7 : 77.575 dinars

Villa : 883.200 dinars.

Date et lieu de l'enchère :

La vente aura lieu le lundi 14 septembre 2020 (14/9/2020) à 9 heures du matin et ce qui suit à l'audience des saisies immobilières du tribunal de première instance de Grombalia.

Observations :

Toute personne désirant participer aux enchères, doit obligatoirement consigner le tiers de la valeur de la mise à prix suivant les dispositions de l'article 425 du code de procédure civile et commerciale, et pour les étrangers ils doivent être munis de l'autorisation du gouverneur compétent.

Pour la consultation du cahier des charges, prière de contacter le greffe du tribunal de première instance de Béja et le cabinet de Maître Fayçal Triki.

Et quant à la visite des lieux, elle peut se faire tous les jours.

2020401622VEPA1

Vente immobilière aux enchères publiques

Suite à la réduction du prix de 40 %

Une vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de première instance de Monastir, le mercredi 16/9/2020, à partir de 9 h du matin.

La partie poursuivante : BANQUE ALBARAKA TUNISIE (SA), ayant son siège social Avenue Hédi Chaker n°88 Tunis, RC n°B137451996 Tunis, MF : FPM031041, CNSS : 7370481.

La partie poursuivie : Asma Bent Farhat Ayoub, demeurant à n°39 Zitouna 2 Akouda Sousse, cin° 09335490.

L'Avocat poursuivant : Maître Nidhal Kallala avocat à la cour de cassation, MF : 863854/P, demeurant à Complexe Borj Khfacha étage 4 bloc 3 Monastir.

Immeuble à vendre : La totalité de l'immeuble dénommé «Wed el malah » objet du titre foncier n°13691 Monastir sis à Zaouiet kontouch délégation de Jemmal gouvernorat de Monastir, d'une superficie totale de

11358 m² comprenant la parcelle n°7, qui consiste à un lot de terrain agricole nue de forme angulaire qui contient une partie de fondations et un mur du coté ouest près de la voie publique.

La mise à prix :

Suite à la réduction du prix de 40 % la mise à prix est fixé à cent soixante dix mille trois cent soixante dix dinars (170 370,000 dinars), somme à la quelle s'ajoutent les frais d'adjudication.

La date de l'adjudication :

La vente aux enchères publiques aura lieu au tribunal de première instance de Monastir, le mercredi 16/9/2020 à partir de 9 h du matin.

La visite des lieux : aura lieu tout les jours, et pour des amples renseignements contacter le greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir où a été déposé le cahier des charges, ou le cabinet de l'avocat poursuivant Maître Nidhal Kallala. La participation aux enchères n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat et après la consignation du tiers de la mise à prix.

2020401624VEPA1

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Union Pharmaceutique UNIPHAR

S.A au capital de 321.000D

CNSS : 19601-07

MF : 002723P

Les actionnaires de la société UNIPHAR sont convoqués à une 2ème assemblée générale ordinaire du jeudi 10 septembre 2020 à 9h 30 au siège du Conseil National de l'Ordre des pharmaciens de Tunis, 56 Rue Ibn Charaf - Tunis, vu que le quorum n'a pas été atteint lors de la 1ère convocation de l'assemblée générale ordinaire en date du 7 Août 2020, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale.

2- Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2019.

3- Rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.

4- Approbation des conventions visées par l'article 200 du code les sociétés commerciales

5- Quitus aux administrateurs

6- Affectation des résultats.

7- Distribution de dividendes

8- Fixation du montant des jetons de présence.

9- Questions diverses.

2020T00757SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Société Commerciale et Industrielle des Produits en Plastiques

"SCIPP"

Société anonyme

Au capital de 10.600.000 Dinars

Siège social : Z.I de Ksar Said - 2086 Douar Hicher

MF : 001767YAM000

RC : B170221997

CNSS : 53880/45

Messieurs les actionnaires de la Société Commerciale et Industrielle des Produits en Plastiques "SCIPP", sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 9 septembre 2020 à 17H au siège social de la société, sis à la Zone Industrielle de Ksar Said 2086 Douar Hicher, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode convocation de l'assemblée

2. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle de l'exercice 2019.

3. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur l'exercice clos le 31.12.2019.

4. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31.12.2019.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2019.

7. Approbation des conventions réglementées visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

8. Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales

9. Quitus aux dirigeants et aux administrateurs.

10. Pouvoirs pour formalités.

11. Questions diverses.

2020T00758SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 17/9/2020

SOCIETE SETRAH S.A

Société anonyme

Au capital social de 200 000 Dinars

Siège social : 2, Rue Kaboul cité Ennasr1 - Ariana

MF : 496416Y/A/M/000

N° CNSS : 182505-48

La direction générale de la société SETRAH informe les associés de la société qu'une assemblée générale extraordinaire est fixée pour le jeudi 17/9/2020 à 15 h au siège de la

société SETRAH pour traiter l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital pour appui à la trésorerie de gestion

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes et suppression des anciens.

- Evaluation de la valeur de la société

- Questions diverses.

2020R01895SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

de le Société Néapolis Immobilière

Capital social : 4 500 000 Dinars

RNE : 39749X

MF : 0039749X/P/M/000

Siège social : Immeuble la Jarre - Nabeul

Messieurs les actionnaires de la Société Néapolis Immobilièré sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 23 septembre 2020 à 11h30 mn au siège de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Augmentation du capital social

2/ Modification de l'article 6 des statuts de la société

3/ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2020R01901SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Neapolis Immobilière

S.A au capital de 4 500 000 Dinars

Siège social : Immeuble la Jarre - Nabeul

RNE : N°0039749 X

Messieurs les actionnaires de la Société Neapolis Immobilière "S.N.I" sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 23 septembre 2020 à 10 heures au siège de la Société sis à l'Immeuble la Jarre-Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019

2/ Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2019

3/ Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019

4/ Approbations des conventions visées par l'article 200 et suivants et 475 du C.S.C

5/ Affectation des résultats de l'exercice 2019

6/ Quitus aux administrateurs pour la gestion 2019

7/ Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2019

8/ Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2020-2021 et 2022

9/ Pouvoirs au Directeur Général pour faire les dépôts et les publications nécessaires.

2020R01902SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SANCELLA SA

Société anonyme

Au capital de 13.660.000 dinars

Siège social : 52, Rue 8601, Z.I de La Charguia, Tunis

Identifiant unique : 0496781 S

Numéro d'affiliation à la CNSS : 141367-38

En raison de la non atteinte du quorum légal lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 29 juin 2020. Messieurs les actionnaires de la société «SANCELLA SA» sont convoqués une nouvelle fois en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 31 août 2020 à 12 heures au siège social de la société sis au 52, Rue 8601, Zone Industrielle de la Charguia, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Cession d'une (1) action de la SOTUPA SA dans le capital de la société à Monsieur Aziz Mebarek

- Augmentation du capital social ;

- Modifications corrélative des statuts;

- Questions diverses ;

- Pouvoirs en vue des formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente Assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal.

2020401619SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Société Tunisienne d'Assurances "Lloyd Tunisien"

SA au capital de 45.000.000 DT

Siège social : Avenue Tahar Haddad, Immeuble Lloyd Les Berges du Lac, 1053 Tunis

Identifiant Unique : 000239ST

CNSS : 3637-48

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances «LLOYD TUNISIEN» sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le 15 septembre 2020 à 10 H, au siège de la société TPR sis à la rue des usines Z.I Sidi Rézig 2033 Mégine, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- La ratification des modalités et délai de convocation,

2- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2019,

3- Lecture des rapports, général et spécial, des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2019,

4- Lecture et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2019,

5- Affectation des résultats,

6- Quitus aux administrateurs,

7- Approbations des conventions règlementées au sens de l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales.

2020401633SANB3

Autres sociétés

Assemblée générale électorale

De la société COOPERATIVE DES SERVICES AGRICOLES «EL FAOUZ»

Chorbane

Communiqué

S.M.B.S.A. «EL FAOUZ» Chorbane

Le président du conseil d'administration de la Société des Services Agricoles "EL FAOUEZ" à Chorbane à Inviter tous les adhérents de la société d'assister aux travaux de l'assemblée générale électorale de l'année fiscale 2019, le mercredi 7/10/2020 à neuf heures du matin dans le siège de la société à Chorbane dans le but de discuter l'ordre de travaux suivant :

- Récitation des deux rapports littéraires et financiers de l'an 2019.

- Lecture du rapport de la vérification de comptes de l'année financière 2019.

- Proposer la bourse des membres du conseil d'administration pour la ratification de la séance plénière.

- Mise à jour de la liste des participants.

- Affectation des excédents budgétaires de l'année 2019.

- Renouvellement de 4 membres du conseil d'administration.

- L'ouverture de la candidature aux membres du conseil d'administration est fixée à partir de 7/9/2020 jusqu'au 12/9/2020.

- Chaque participant doit formuler une demande de candidat renvoyée directement au siège de la société par poste mettant en considération le cachet de la poste.

Les Conditions d'éligibilité :

1- Le candidat doit avoir un niveau scolaire supérieur ou égale à la 9ème année de base ou Troisième année secondaire ancien régime, une attestation scolaire doit être présentée à cette fin.

2- Il doit être inscrit ou permis les clients de la société pendant au moins deux ans sans interruption avec un chiffre d'affaire au moyen de 200 dinars par an.

3- Il ne doit pas avoir des anciennes dettes au bénéficie de la société à la date du dépôt de sa demande.

4- Il ne doit pas avoir d'autres activités ou d'autres liens avec d'autres entreprises concurrentes.

5- Chaque candidat doit déposer une caution (garantie financière) de 50 dinars les dates pourvues accompagnée de la candidature,

6- Le candidat appartenant à la fonction publique doit présenter une licence écrite de la part de l'administration à laquelle il fait partie.

7- Le candidat est invité à présenter sa candidature en faveur du président du conseil d'administration par écrit assuré en respectant les délais légaux.

2020S00814SODB3

Deuxième convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Puisque le quorum n'est pas atteint à la première assemblée générale extraordinaire du 20 août 2020.

Les adhérents de la société mutuelle de base des services agricoles «COT» sont à nouveau convoqués en assemblée générale extraordinaire le 20 septembre 2020 à 9h à son siège social sis à l'avenue Hédi Nouira Sousse.

Pour discuter sur la situation de la société mutuelle.

Tous les documents relatifs à cette assemblée générale extraordinaire sont disponibles au siège social de la société dans les délais légaux.

2020S00837SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mr Moez Ben Khemais Kaabiaa, titulaire de la CIN n°02978500 déclare la perte de l'acte de propriété n°15/39198 objet du titre foncier n°93036 Monastir sis à Sahline Monastir gouvernorat de Monastir.

Une attestation de perte a été délivrée sous n°353 par la police de Sousse.

2020S00818DIVD2

Perte de titre de propriété

Madame Mariam Bent Othman Ben Hassen Hamouda déclare avoir perdu le titre de propriété n°03/ 27241 objet de titre foncier 24474 Mahdia nommé romdana composé du lot n°130 situé à secteur Achaba délégation Eljem gouvernorat Mahdia. Selon attestation de perte n°31 déclarée par officie de garde nationale de tellassa le 7/6/2020.

2020S00826DIVD2

Avis

Habiba Jawa annonce la perte de son acte de propriété d'un lot sise route El Mharza km 3 connue Dar El Gnam Sfax Elle veut en extraire un deuxième original. Tout ce qui ont opposition doivent l'annoncé auprès du Notaire Kaïs Abdelmoula 48 rue Mallek Sfax dans un délai de 70 jours.

2020X01027DIVD2

Avis

Mr Habib Ben Ibrahim Ben Mohamed Hileli, CIN : 03167811 annonce la perte de son acte de propriétés num : 05/35966 de titre foncier num 32548 Gafsa. Cette attestation de perte a été délivrée par la police de Moularès Gafsa sous num 117 le 24 juillet 2020.

2020X01053DIVD2

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel

de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -

Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis** : 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637

*** 1002 - Lafayette :** 18 rue Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844002

*** 4000 - Sousse** : Cité C.N.R.P.S rue Rabat –

Tél. : (73) 225.495

*** 3051 - Sfax** : Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2

Sfax - Tél. : (74) 460.422

Site web : www.iort.gov.tn

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

S.T.B. : (Mégrine) 10106045231056678893

C.C.P. N° 17001000000006101585

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus